Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260618-260603-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 18 juin 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	15
Membres en exercice	:	15
Membres qui ont pris part à la délibération	:	15
Date de la convocation	:	12 juin 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	23 juin 2026
Date d'affichage	:	23 juin 2026

Délibération N° 26-06-03

L'an deux mille vingt-six et le 18 juin à 20 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme Michèle RAULLINE, Maire.

Présents : M. RAULLINE, C. BANCHEREAU, M. LACAZE, S. BERTIN, C. DUBOIS, A. LE NET, M. GUERANGER, L. BEAUGÉ, E. CAILLER, C. THOMAS, C. PEDRONO, B. MAROUSSIE, F. GERMAIN, P. RIVALAN.
Excusés : F. PERRIER. (Procuration à M. LACAZE)

Secrétaire de séance : F. GERMAIN

Objet de la délibération :
Travaux de sécurisation de la Mairie

Mr Aurélien LE NET, conseiller municipal délégué, informe le conseil municipal que dans le cadre des travaux de sécurisation de la mairie, la commission « bâtiments communaux » propose de retenir un devis de l'entreprise Hattais située à Bruz pour un montant de 620.52 € TTC, afin de mettre en place une passerelle GSM ce qui permet d'informer les élus sur un téléphone mobile lorsque l'alarme se déclenche. La transmission des alarmes se fera via la nouvelle ligne GSM.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter le devis de l'entreprise Hattais pour un montant de 620.52 € TTC afin de mettre en place une passerelle GSM pour la transmission des alarmes.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 18 juin 2026

M. RAULLINE,
Maire,

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)